

Modification #1 à la DAMA AWB-INTL-SA-AACR17042

- 1) Sur la page couverture de la demande d'arrangements en matière d'approvisionnement (DAMA) pour les services d'architecture et de génie pour la conformité au code, à la section A7. Présentation des Propositions SUPPRIMER la date le 29 août 2018 et REMPLACER par la date le **31 août 2018**.

- 2) À la page 10 de 19 dans l'Arrangement en matière d'approvisionnement pour les services d'architecture et de génie pour la conformité au code, à l'Appendice A – Description des services, SUPPRIMER le premier paragraphe du 'Contexte du Projet' et REMPLACER par la suite :

Le Ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD), Réalisation des projets, Services techniques et professionnels (AWD) est responsable des propriétés immobilières à l'étranger. Le MAECD exige que les personnes qui possèdent une bonne connaissance des codes canadiens et internationaux effectuent des analyses et des examens de la conformité aux codes à l'égard des exigences en matière d'incendie et de sécurité de personnes relativement à la conception et à la construction, à la rénovation, à l'acquisition de locaux loués, et à l'exécution et à l'entretien des différents projets du MAECD (chancelleries et résidences officielles) partout dans le monde.

Tous les autres termes et conditions demeurent inchangés.